

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 6 décembre 2019**

Délibération n° CA 2019-12.20

**adoptant la liste des membres titulaires
du Conseil Economique, Social et Culturel
du Parc national des Calanques**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 331-8 et R. 331-23 ;

Vu le décret n° 2012-507 du 18 avril 2012 créant le Parc national des Calanques ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2013 portant nomination du directeur de l'établissement public du Parc national des Calanques ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2019, portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Calanques ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du Parc national adopté le 14 janvier 2013 ;

Vu le règlement intérieur du conseil économique, social et culturel du Parc national adopté le 28 novembre 2013 ;

1° Effectif du conseil d'administration : 51
2° Quorum : 26
3° Nombre de membres présents, représentés, ou ayant donné mandat : 38
4° Vote effectué à main levée
a) Nombre de suffrages exprimés pour : 38
b) Nombre de suffrages exprimés contre : 0
c) Nombre d'abstentions constatées : 0

Le Conseil d'administration du Parc national des Calanques ;

décide

Article 1 :

Après avoir entendu le directeur de l'établissement et en avoir délibéré, la liste des 30 membres titulaires du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) de l'établissement, telle qu'annexée à la présente délibération, est adoptée.

Article 2 :

Le directeur de l'établissement public du Parc national des Calanques est chargé de l'exécution de la présente délibération qui est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national des Calanques et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Les dispositions de la présente délibération sont susceptibles de recours devant le tribunal administratif de Marseille dans les deux mois suivants sa publication au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national des Calanques.

Fait à Marseille, le 6 décembre

Le Président du Conseil d'Administration,



Didier REAULT

Le Directeur,



François BLAND

PROPOSITION DE NOUVELLE COMPOSITION
DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
MANDATURE 2020-2025

ACTEURS ECONOMIQUES (12)

André BERNARD

Moniteur professionnel d'escalade et randonnée.
Directeur du Bureau des Guides Cassis et des Calanques

Patrick BIAGGINI

Directeur de la société « Bleu Evasion »

Isabelle BREMOND

Directrice générale de Provence Tourisme

Alexandre CARMELLO

Accompagnateur en Provence
Président de l'ADAM 13

Gérard CARRODANO

Premier prud'homme pêcheur de La Ciotat

Tashina GIRAUD

Directrice des relations et opérations internationales
Kedge Business School

Jean-Michel ICARD

directeur de la société de transport maritime de passagers Icard Maritime

M. Guilhem ISAAC GEORGES

Directeur RSE du Groupe CMA-CGM

Jérémie METZGER

Directeur général de la société « Raskas Kayak »

Philippe PEYRUSSE

Moniteur professionnel de plongée.
Directeur du Club Plongée Passion à La Ciotat

Daniel QUILICI

Vice-Président du Centre Régional de la Propriété Forestière PACA

Olivier VARIN

Expert activités maritimes

ACTEURS SOCIAUX (11)

Hervé AMBROSSETI

Vice-président des Excursionnistes marseillais
Animateur des équipes d'entretien de sentiers dans le Parc national

Guy BAROTTO

Président du CIQ des calanques de Callelongue et Marseilleveyre

Solène BASTHARD-BOGAIN

Association Septentrion Environnement

Alain BATISTONI

Président du CIQ de Morgiou

Michel CUCHET

Président de l'association de l'Anse des Phocéens
Vice-président de l'association Bergerie de Berdine

Gautier de FONCLARE

Association Parcours Handicap 13
Directeur de l'ESAT Les Argonautes

Daniel FRANCHI

Président de la Société Provençale des Chasseurs Réunis (SPCR) à Marseille

Richard HARDOUIN

Président de France Nature Environnement 13
Secrétaire général adjoint de l'YCPR en charge de l'environnement et du développement durable

Michel LAMBERTI

Président de de Fédération des sociétés nautiques des Bouches du Rhône

Alexandre SASSATELLI

Représentant pour le 13 à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

Gérard PROLHAC

Président de l'association « Frioul Nouveau Regard »

ACTEURS CULTURELS (7)

Marie-Armelle BADUEL

Administratrice du site du Château d'If - Centre des Monuments Nationaux

René HEUZEY

Photographe sous-marin

Olivier MARCHETTI

Représentant régional de la fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia

Pierre OUDART

Directeur général de l'Ecole supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée

Loïc PANZANI

Coordonnateur du Naturoscope

Anne PROUHA

Conseillère pédagogique départementale en maths / sciences – Education nationale

Luc VANRELL

Plongeur archéologue

Directeur de la société « Immadras »